



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Demande de propositions N° DP/Z00/DBA/012/2023**

**Sélection d'un moniteur de gymnastique pour le Siège de la BCEAO et le Centre Aéré sis à Yoff (Dakar)**

**MAI 2023**

---

## 1. Introduction

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'UMOA que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- son Siège, sis à Dakar (Sénégal) ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- une Direction Nationale dans chacun des États membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), sis à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris (France).

## 2. Objectif de la mission

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique sociale en faveur du personnel et de ses ayant-droits, la Banque Centrale met à la disposition de ceux-ci, des infrastructures sportives au niveau de son Siège à Dakar-Plateau ainsi que d'un Centre Aéré situé à Yoff.

Pour accompagner les usagers de ces infrastructures sportives, la Banque Centrale a recours à des moniteurs de sport pour l'encadrement des séances de pratique sur les 2 Sites.

Dans ce contexte, la présente demande de propositions vise le recrutement d'un moniteur de gymnastique, en qualité de prestataire de services, en vue de l'animation desdites séances au Centre Aéré et au Siège de la BCEAO.

## 3. Profil du moniteur de gymnastique

Le moniteur de gymnastique chargé d'assurer l'animation d'activités physiques, pour enfants et adultes, adaptées à leurs attentes et respectant leur sécurité et leur bien-être, devra :

- être titulaire d'un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation nationale et du sport ou d'un diplôme ou attestation équivalents ;
- justifier d'une bonne expérience professionnelle en la matière ;
- disposer de connaissances sur les gestes de premiers secours ;
- être rigoureux et avoir le sens des responsabilités.

## 4. Missions et responsabilités du moniteur de gymnastique

Le Prestataire aura à assurer les missions ci-après :

- contribuer, avec les autres moniteurs en service, à la bonne organisation et à la bonne tenue des séances de gymnastique au Siège et au Centre Aéré ;
- veiller au bon déroulement des séances de gymnastique en toute sécurité ;
- dispenser des exercices adaptés au profil "amateurs" des agents ;
- veiller au respect, par les pratiquants, des règles d'hygiène, de sécurité et d'utilisation des appareils de sport installés dans les salles.

Il sera placé sous l'autorité du Gérant du Centre Aéré, tout en suivant les directives du Directeur chargé de la mise en œuvre de la politique sociale de la BCEAO. Il travaillera en collaboration avec les autres moniteurs.

---

---

## 5. Volume horaire du moniteur

Le Prestataire exécutera ses tâches selon les horaires suivants :

**Au Siège** : 2 jours par semaine de 17H à 18H ;

**Au Centre Aéré** : - le mercredi de 18H à 19H ;  
- le samedi de 10H à 11H.

## 6. Résultats attendus du moniteur de gymnastique

- contribution au maintien de la forme physique des agents et ayants droit ;
- amélioration de la qualité des exercices de gymnastique ;
- contribution à l'augmentation du taux de participation ;
- amélioration de l'organisation des séances d'entraînement.
- utilisation responsable des équipements installés dans les salles par les bénéficiaires.

## 7. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondrait pas explicitement aux exigences du présent dossier de sélection sera rejetée pour non-conformité sans préjudice pour la Banque Centrale.

## 8. Présentation des propositions

La soumission devra comprendre les trois (3) parties distinctes ci-après :

- lettre de soumission ;
- présentation du moniteur et proposition technique ;
- proposition financière.

### 8.1 - Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en annexe, précisant tous les éléments de sa proposition, qui l'engage contractuellement.

### 8.2 - Présentation du moniteur et proposition technique

Les informations ci-après devront être fournies :

- présentation succincte du moniteur ;
- liste des références similaires ;
- CV détaillé ;
- documents justifiant de la formation de moniteur de sport et de gymnastique et des connaissances acquises en matière de secourisme ;
- tout autre document que le moniteur jugera utile pour compléter sa proposition.

### 8.3 - Proposition financière

La proposition financière, élaborée sur la base d'une **tarification horaire**, devra être exprimée en francs CFA et hors taxes.

## 9. Date et heure de transmission des dossiers

Les propositions devront être exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à Monsieur le Directeur du Budget et des Approvisionnements, à l'adresse [courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int](mailto:courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int) au plus tard le **vendredi 26 mai à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc.) ou au porteur ne sera recevable.

---

---

## **10. Période de validité des propositions**

La durée de validité des propositions devra être au moins de cent vingt (120) jours à partir de la date limite de transmission.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs propositions pendant toute cette période.

## **11. Langue de soumission**

Les propositions devront être rédigées en langue française.

## **12. Ouverture et évaluation des propositions**

Après la réception des propositions, une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité ainsi qu'à l'évaluation et au classement des propositions reçues. L'évaluation des propositions enregistrées s'appuiera sur les principaux critères suivants :

- la conformité au format de la présentation spécifié à l'article 8 susvisé ;
- les qualifications et compétences du moniteur ;
- l'expérience du moniteur ;
- le montant de la proposition financière.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

En cas d'échec des négociations, la Banque Centrale se réserve le droit de poursuivre avec le soumissionnaire qui ressortirait classé en seconde position.

## **13. Publication des résultats**

Les résultats de l'évaluation seront publiés sur le site internet de la BCEAO à l'issue du processus d'attribution.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours, par écrit, adressé au Directeur Général en charge de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

Dans l'attente de l'issue d'un éventuel recours, une notification provisoire sera adressée au soumissionnaire pressenti.

## **14. Notification du marché**

L'attribution définitive du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. A ce titre, un contrat d'une durée d'un (1) an renouvelable, ne pouvant pas excéder une durée cumulée trois (3) ans, lui sera soumis pour signature.

La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ du délai contractuel d'exécution du marché.

## **15. Modalités de paiement**

Le règlement de chaque facture interviendra dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la date de sa réception par la BCEAO.

## **16. Régime fiscal**

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité du 20 janvier 2007 de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), 7 des Statuts de la BCEAO, 10 alinéa 1<sup>er</sup> du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO annexés audit Traité et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de la présente demande de propositions du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effets équivalents dus dans les Etats membres de l'UMOA.

---

---

A ce titre, la BCEAO ne remboursera aucun impôt, taxe ou indemnité au moniteur de gymnastique, en cas d'attribution du marché.

### **17. Litiges et contestations - Droit applicable**

En cas d'attribution du marché, les parties s'efforceront de régler à l'amiable, tout différend né de son exécution ou de son interprétation.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné par la CCJA.

L'arbitrage aura lieu à Dakar et se déroulera, en langue française, à Dakar, au Sénégal et selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

### **18. Confidentialité**

Dans le cadre de l'exécution de la mission, le moniteur s'engage à préserver le caractère confidentiel de toute information qu'il aura à connaître. Ainsi, il sera tenu, notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui ont été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution de ses prestations ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins de ses prestations. En conséquence, même après la cessation du contrat, le moniteur de gymnastique ne pourra les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
- restituer, sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution de la présente mission, les supports jugés confidentiels.

### **19. Compléments d'informations**

Pour toute demande d'information complémentaire, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au plus tard dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : [courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int](mailto:courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int).

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront publiées sur le site internet de la BCEAO.

En conséquence, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site.

---

---

**ANNEXE : LETTRE-TYPE DE SOUMISSION**

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS**

BP 3108 - DAKAR - SÉNÉGAL

BCEAO/SIEGE

**Objet** : Sélection d'un moniteur de gymnastique pour le Siège de la BCEAO et le Centre Aéré sis à Yoff (Dakar)

Je soussigné ....., propose de fournir mes prestations à un tarif de ..... FCFA l'heure.

Je déclare par la présente que toutes les informations et affirmations faites dans cette proposition sont authentiques et accepte que toute déclaration erronée puisse conduire à ma disqualification.

Ma proposition engage ma responsabilité et, sous réserve des modifications résultant des négociations du marché, je m'engage, si ma proposition est retenue, à effectuer des prestations, dans les conditions fixées par la BCEAO.

Signature

Nom et Prénoms du moniteur

---